



FONDATION DES AMIS DE
L'OPÉRA ROYAL
ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS

COMMUNIQUÉ

Paris, mardi 30 janvier 2024

LA FONDATION DE L'OPÉRA ROYAL RECOIT LE PRIX OPER! AWARD 2024 DE LA PHILANTHROPIE !

Le prix OPER! AWARD 2024 de la Philanthropie est attribué à la Fondation des Amis de l'Opéra Royal – Académie des beaux-arts. Ce prix consacre le rôle prépondérant de la saison de l'Opéra Royal dans le paysage musical européen.

Lors d'une soirée de gala qui s'est tenue le lundi 29 janvier 2024 au Dutch National Opera à Amsterdam, retransmise en direct sur OperaVision, le prix OPER! AWARD 2024 de la Philanthropie, décerné à la Fondation de l'Opéra Royal, a été remis à Catherine Pégard, Présidente du Château de Versailles, Laurent Brunner, Directeur de l'Opéra Royal et de Château de Versailles Spectacles et Wilfried Meynet, Président de l'Association des Amis de l'Opéra Royal (ADOR).

Le jury des OPER! AWARDS 2024 récompense ainsi l'ADOR et l'Académie des beaux-arts qui ont créé la Fondation de l'Opéra Royal afin d'assurer la pérennisation de la saison d'opéras et de concerts du Château de Versailles – une saison artistique d'excellence qui contribue aujourd'hui à la renommée mondiale du Château de Versailles. La Fondation soutient aussi des projets pédagogiques en lien avec la programmation de l'Opéra Royal.

Laurent Brunner, présent à la cérémonie de remise des prix a déclaré : « *C'est un grand honneur pour la Fondation de recevoir ce prix qui coïncide avec le 400-ème anniversaire de la construction du Château de Versailles et le 10-ème anniversaire de l'ADOR. L'Opéra Royal s'impose aujourd'hui comme un lieu indispensable pour tout un pan de public, qui vient de toute la France et de l'étranger pour se nourrir de projets artistiques liés à l'histoire de la France et de Versailles. La Fondation est à nos côtés pour pérenniser et fortifier notre saison musicale, et permettre à un public croissant de découvrir les merveilles des spectacles de Versailles.* »

Les **OPER! AWARDS** sont organisés par le magazine allemand Oper! Magazin, publication de référence dans le monde lyrique. Les lauréats de vingt catégories sont sélectionnés par un jury de journalistes et professionnels de la musique (www.oper-awards.com)

L'Opéra Royal ne bénéficie d'aucune subvention publique. Son financement est assuré par ses recettes de billetterie et le fort engagement de ses mécènes attachés au rayonnement du Château de Versailles à travers la musique, le théâtre et le ballet.

La Fondation de l'Opéra Royal est habilitée à recevoir des donations et legs, dons en numéraire, IFI, biens immobiliers, mobiliers, titres et actions, qui donnent droit à des réductions d'impôts. Ses comptes sont sous le strict contrôle de l'Académie des beaux-arts.